

Inscriptions pédagogiques (IP) : INSTRUCTIONS

Département des Etudes Arabes

Année universitaire 2020-2021

➤ REALISER SON INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique (IP) est **obligatoire** et génère automatiquement **l'inscription aux enseignements et aux examens**.

Elle se fait en ligne **pour les 2 semestres** sur la **plateforme IPWeb** :
<https://inscriptions-pedagogiques.inalco.fr/loginInscription.jsf>

Le lien est également disponible sur le site de l'INALCO, au menu :

FORMATIONS

> S'inscrire à l'INALCO

> Etape 4 : Inscriptions pédagogiques

Pour les étudiants de **MASTER**, l'inscription se fait seulement par l'envoi de la fiche IP sous format PDF mise en ligne sur la page du département :
<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/informations-departement/organisation>

Pour les étudiants en **MINEURE** ou en **PASSEPORT**, il suffira d'indiquer vos choix au secrétariat dans un e-mail. Merci d'indiquer dans l'objet de votre e-mail : « IP Master / Mineure / Passeport », selon votre régime d'inscription. Veuillez à respecter le nombre de crédits imposé.

! A TOUS LES ETUDIANTS : lorsque vous évoquez un cours, quel qu'il soit, merci de toujours préciser l'intitulé exact du cours ainsi que son code et de signer vos e-mails avec NOM Prénom, n° étudiant, formation.

Afin que votre inscription pédagogique soit prise en compte, vous devez impérativement envoyer votre contrat ou fiche pédagogique complétée par e-mail au secrétariat pédagogique (secretariat.arabe@inalco.fr) ou par courrier (INALCO, DSVE, Département d'Arabe, bureau 3.41a, 65 rue des Grands Moulins, CS21351, 75214 PARIS cedex 13) ou la déposer dans le casier du département à côté du bureau 3.26.

! En raison de la situation sanitaire, merci de privilégier l'envoi par e-mail.

Votre contrat pédagogique est à envoyer au plus tard le 25 septembre 2020.

Vous recevrez un e-mail de confirmation dès que votre contrat pédagogique sera vérifié et validé. MERCI DE NE PAS RELANCER LE SECRETARIAT PEDAGOGIQUE A CE SUJET.

➤ **COMPRENDRE LE PLANNING**

A noter qu'en raison de la situation sanitaire, une partie des enseignements sera assurée en **présentiel** et le reste en **distanciel**. Le caractère distanciel ou présentiel de chaque enseignement est précisé sur le planning : <https://planning.inalco.fr/public>

Les enseignements mentionnés comme **asynchrones** sont des cours dont le contenu sera à suivre en ligne. Aussi leur chevauchement avec d'autres cours n'est pas problématique, puisque les étudiants seront libres de les suivre aux horaires qu'ils souhaitent.

ATTENTION ! Veillez à vérifier le planning **chaque semaine** car le caractère présentiel ou distanciel peut varier d'une semaine à l'autre.

IMPORTANT : vous devez vous inscrire **aux deux semestres** pour les cours. Le choix des groupes est à effectuer uniquement au 1^{er} semestre, vous garderez le même groupe au 2nd semestre.

***! N. B. :** en **L1 Arabe Littéral**, les éléments ALIA110B Pratique orale, ALIA110C Thème et ALIA110D Version sont tous regroupés dans ALIA110A Pratique écrite.*

***! N. B. :** en **L2 Arabe Littéral**, les éléments ALIA210B Pratique écrite et ALIA210B Pratique orale font partie des groupes de ALIA210D Thème et ALIA210E Version.*

***! N. B. :** en **UE4**, vous avez 1 ou 2 cours (selon votre formation) à choisir, qui ne figurent pas sur IPWeb. Merci de bien vouloir préciser dans le corps de l'e-mail, quand vous enverrez votre contrat pédagogique, le ou les cours que vous souhaitez suivre en précisant bien les codes et en respectant les crédits requis.*

Avant de procéder à votre inscription pédagogique en ligne, nous vous recommandons de lire attentivement la brochure des Etudes arabes afin de prendre connaissance des différents cours qui composent votre cursus (les brochures 2019-20 sont reconduites pour l'année 2020-21) :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/formations>

Ainsi que les fiches IP du département, disponibles ici :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-arabes/informations-departement/organisation>

➤ **Dispenses d'assiduité et Validation d'Acquis (VAC)**

L'inscription pédagogique engage un contrôle continu pour les enseignements choisis. Pour les étudiants salariés, en double cursus ou pour tout autre motif justifié vous empêchant d'assister à un ou plusieurs enseignements, vous pouvez faire une demande de **dispense d'assiduité et de dérogation au contrôle continu**, afin d'être inscrit au contrôle terminal. Le formulaire ci-dessous est à envoyer par mail au secrétariat pédagogique avec les justificatifs demandés et sera soumis à l'approbation de la direction du département des Etudes Arabes. Vous recevrez la décision par e-mail.

N.B. : La dispense d'assiduité ne peut être attribuée aux étudiants boursiers.

Demande de dispense d'assiduité et de dérogation au contrôle continu :
http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/dispense_cc_2021.pdf

Si vous souhaitez demander une **validation d'acquis (VAC)** pour des enseignements que vous avez déjà validés par ailleurs, vous n'avez pas de groupes à choisir sur votre inscription pédagogique mais vous devez en faire la demande auprès du secrétariat pédagogique. Le formulaire ci-dessous est à envoyer par e-mail au secrétariat pédagogique avec les justificatifs demandés et sera soumis à l'approbation de la direction du département des Etudes Arabes. Vous recevrez la décision par e-mail.

Demande de VAC : http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/vac_2020-2021_0.pdf